

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 58 (1907)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Chronique forestière

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

projette de faire assainir et reboiser soit Les Mollettes sur le territoire communal de l'Isle, soit aussi 21 ha situés rière Mont-la-Ville, au lieu dit „Sur la Coudre“ et appartenant au hameau de La Coudre qui forme une sorte de corporation au sein de la commune de L'Isle sur le domaine de laquelle il se trouve et qui a conséquemment sa propre administration. Les Valaisans reboiseront aux Rottes, sur la commune de Conthey, et ils profiteront de l'occasion pour corriger, sur une longueur d'un kilomètre environ, le „bisse“, cette sorte si typique et si ingénieuse de canal d'irrigation, qui passe par là. Quant aux Neuchâtelois, ils se proposent de consacrer près de fr. 40,000 à poursuivre les reboisements de la Joux Pélichet, de la combe Girard, de la côte des Envers, du col des Roches, de la Rançonnière, etc., rière Le Locle, à boiser 30 ha sur le domaine Rossel, rière Les Planchettes, pour le compte de la commune du Locle et à construire pour la ville de Neuchâtel des travaux de défense urgents au Champ du Moulin, en augmentant encore l'effet utile par la plantation de 20,000 aunes, notre „verne“.



## Chronique forestière.

### Confédération.

**Ecole polytechnique fédérale.** Voici les noms des étudiants admis à suivre les cours de la I<sup>re</sup> année, de la division des forêts :

MM. Fischer, Victor, Lucerne.  
Hohl, Daniel, Argovie.  
Jaccard, Auguste, Vaud.  
Kopp, Robert, Lucerne.  
Methesel, Max, Zurich.  
Morell, Antoine, Grisons.  
Müller, Otto, Berne.  
Nigst, Werner, Berne.  
Solari, Emmanuel, Tessin.  
Tschachtli, Fritz, Fribourg.

L'école forestière compte actuellement 36 étudiants : 13 en I<sup>re</sup> année, 14 en II<sup>me</sup> et 9 en III<sup>me</sup>.

### Cantons.

**Zurich.** M. Hefti, adjoint de l'inspection cantonale des forêts à Liestal, passe en cette qualité à Zurich.

